

SÉMINAIRE SANS FRONTIÈRES

0.1 - A la fin de la matinée de travail au Palais de Justice, consacrée aux articulations de l'intime et du social, Saül soulignait la fluidité foncière des frontières de l'intime et du social. Il désignait l'intime et le social comme des catégories SDF et proposait de dissoudre leurs frontières.

Je me suis dit alors que dissoudre revenait à déconstruire, dont se déduit la thèse de la transdisciplinarité et de la clinique du même nom.

C'est dans cet état d'esprit que je propose ces quelques réflexions.

0.2 - En prenant appui sur le *Lituraterre* de Lacan (1971), deux modalités de traitement de la frontière s'offrent à nous : d'une part, on peut l'aborder par le signifiant c-à-d par le symbolique, d'autre part on peut l'aborder par la lettre c-à-d le réel.

Le réel n'est pas soluble, il est toujours déjà là, revenant continuellement à la même place ; ça n'est donc qu'en référence au symbolique que la dissolution de la frontière est pensable.

On pourra donc distinguer la frontière/signifiant/symbolique (arbitraire, pas de limite précise) du littoral/lettre/réel (incontournable, séparation et limite claires).

0.3 - J'ajoute tout de suite que la dissolution est un usage du Un, usage que nous ne trouvons que dans le symbolique, le langage, le signifiant. « Il ne fonde nullement l'unité du réel », affirme Lacan en janvier 1980¹, quelques jours après avoir écrit sa lettre de dissolution de l'EFP. Même un grain de sable, à faire un tas, ne fait pas tout ; il faut bien le dire tel pour qu'il fasse tas.

0.4 - Aussi, la dissolution n'est-elle que du fait du dire de l'un... reste aux autres à s'en emparer, d'où la fonction du séminaire interne et du déroulement de sa tenue (je veux parler d'un séminaire qui nous tient) : sa préparation par échanges mails et téléphoniques, son déroulement proprement dit en septembre, ses suites.

1.1 - **La frontière** ordonne l'espace en désignant une limite qui, naturellement, détermine l'étendue d'un territoire ou qui, par convention, sépare deux États. Par extension, le mot désigne le point de séparation entre deux catégories différentes ou opposées.

1.2 - Un Etat ou une catégorie est donc extérieur par rapport à ce qui le sépare de son voisin étranger.

Pourtant, avec sa notion de *Unheimlich*, Freud pointe l'existence de l'étranger en soi, de l'extérieur à l'intérieur, d'une vérité de l'intime foncièrement refoulée, d'une vacuole d'étrangeté en soi : le savoir qui constitue le sujet lui est étranger (cf. le développement de Marga lors de la matinée du PJ, à propos de l'extimité).

Avec cette topologie qui met l'extérieur au plus intime de l'intérieur, la dissolution de la frontière se réalise de fait ; c'est un fait de structure puisque, de frontière séparatrice, il n'y en a pas.

1.3 - Il y a dans un ensemble – prenons l'exemple d'une association - un point extérieur qui décompte l'ensemble et renvoie au un par un et à l'hétérogène.

A PS, on voit bien, me semble-t-il, qui occupe cette fonction : Saül s'ajoute au CA pour lui donner sa cohérence. Il est dans le groupe tout en n'y étant pas. Autrement dit, il est à l'intérieur un élément inabsorbable par l'association qu'il a fondée.

Je fais l'hypothèse que cela entraîne des conséquences de politique associative ou que cela fonde une politique et une clinique associatives inédites par rapport à ce que nous connaissons dans la plupart des associations à démocratie pyramidale. Qu'est-ce donc que

¹ Jacques Lacan, « L 'Autre manque », *Séminaire XXVII Dissolution*, 1980, non publié.

cette expérience clinique, politique, idéologique et subjective qui porte le nom de *Pratiques Sociales* ?

1.4 – Adhérer à PS : une identité pour quoi faire ?

L'identité est faite pour être reconnue, elle est en premier lieu destinée à être reconnue par l'Autre.

Aujourd'hui, les identités (sexuelles, de groupe, d'appartenance) se recomposent, se décomposent ... se forment des identités hybrides grâce à la possibilité de se libérer des liens locaux.

Ceux qui ont qlq pouvoir ou influence sur leurs semblables se demandent par ex. pq ceux-ci ne suivent pas leur exemple, pq ils montrent tant de réticence, pq ils ne sont pas comme eux. Ainsi à PS, on s'interrogera sur le pq du peu de réactivité des administrateurs qui ne font pas comme ceux qui réagissent promptement (voir à ce sujet la question de l'urgence à PS).

L'hybridation concerne le mélange et a donc à voir de très près avec la dissolution des frontières.

Mais, au départ, pour rendre possible l'hybridation, il faut une opération de séparation : séparer les éléments qui seront ensuite assemblés pour former des éléments hybrides.

La culture hybride² recherche son identité ds le fait de ne pas être à sa place soit ne pas tenir compte des frontières : multiculturalisme, équivalence des cultures En dissolvant les frontières, ne veut-on pas se sentir partout chez soi ? D'où l'idée d'une « identité hétérogène », identité hybride, à l'opposé de deux caractères fondamentaux de l'identité selon Ricoeur : la mêmeté qui représente la continuité.

Ms l'identité n'est-elle pas hybride, par définition puisque le sujet anticipe sur ce qu'il est par identification à son image ds le miroir ?

D'autre part, l'identité, une fois construite, est tiraillée entre deux directions opposées : ou servir la demande d'émancipation individuelle ou adhérer à une collectivité qui l'emporte sur les particularités individuelles.

L'identité est mise sous tension entre deux pôles : d'une part, individualité maxi avec lutte pour sa pratique particulière de jouissance, d'autre part appartenance totale au collectif.

1.5 - Autre exemple : le beau texte de Jean-Luc Nancy, *L'intrus*, Galilée, 2000, écrit après avoir subi, en 1991, une greffe du cœur qui lui a sauvé la vie. Qu'est-ce qu'implique et comment se conçoit l'accueil de cet Autre cœur, de ce cœur de l'Autre identifié comme l'intrus ? C'est à cette question de la présence de l'étranger en soi qu'est consacré ce court récit autobiographique.

Pour que l'étranger ne perde pas sa qualité d'étranger, il y a une condition : qu'il y ait de l'intrus dans l'étranger. " Il n'est ni logiquement recevable ni éthiquement admissible, d'exclure toute intrusion dans la venue de l'étranger ".

Pourquoi cette exigence ? Parce que le simple fait d'attendre ou d'accueillir l'étranger entame sa fonction même d'étranger et le rend déjà familier. L'étranger, une fois qu'il est là et qu'il reste étranger, " ne cesse de venir ". Et l'accueillir implique d'éprouver son intrusion. C'est une intrusion qui ne cesse pas " d'être un dérangement, un trouble de l'intimité ".

Cette métaphore de l'étranger intrus donne de riches indications intéressantes la fonction d'adhérent à PS.

1.6 – Saül insiste sur le faux dilemme que constitue, parmi d'autres dilemmes, l'opposition rudimentaire individuelle - collectif, singulier - particulier. À y regarder de plus près, les frontières séparant ces termes ne sont pas si précises, elles perdent de leur consistance et la complexité du rapport des opposés conduit à poser autrement les termes de leur relation. Par ex. Saül définira le singulier comme l'universel incarné.

² Zygmunt Bauman, *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, p.42

À remanier l'articulation des frontières et à travailler à la dissolution de termes qui s'opposent, nous voyons se dessiner dans le champ social les linéaments d'une clinique, nommée par Saül, transdisciplinaire, celle qui vise les conjonctures chaque fois singulières d'un universel, celle qui désigne une mutation des frontières disciplinaires.

La dissolution des frontières, le métissage est cette clinique même, work in progress, processus qui ne cesse pas, aux antipodes de tout savoir absolu qui dirait le tout du réel (folie !) : donc, pas d'Autre qui garantisse quoique ce soit d'objectif dans une analyse mais un Autre barré, manquant, en défaut.

« C'est la pratique elle-même, le déroulement du travail, l'éclaircissement des points restés énigmatiques, la mise en cohérence des conduites, les débats argumentés, bref les pistes fructueuses ainsi ouvertes qui confirment ou qui infirment, partiellement ou en totalité, la pertinence scientifique d'une analyse, sa prétention à l'objectivité » (*Pourquoi le travail social ?*, p.143).

C'est exactement le fil rouge de notre séminaire interne : établir le passage du fantasme de maîtrise (obstacle à une possible énonciation) à l'exigence de savoir (toujours *PLTS ?*, p.145).

2.1 – La dissolution désigne la désagrégation d'un organisme s'effectuant par la séparation et la dispersion de ses éléments constituants.

En chimie, c'est le processus par lequel une substance solide, liquide ou gazeuse mise au contact d'un liquide ou d'une source de chaleur passe à l'état de solution ; c'est aussi le nom donné à la solution obtenue après avoir dissous une substance dans un liquide (tu verras là, cher Saül, un des effets de la vie liquide ou de la société moderne liquide chère à Z. Bauman !).

Soyons attentifs au fait que, dans les domaines physique et intellectuel, la dissolution correspond à un affaiblissement marqué, à un anéantissement des forces physiques ou des facultés, à une disparition des fonctions les moins automatiques, les plus volontaires.

L'idée générale de la dissolution reste donc celle de disparaître en se fondant dans un milieu ambiant, en perdant souvent son individualité.

2.2 – Dans son dernier livre *Aveuglantes lumières* (Gallimard), Régis DEBRAY regrette « le manque d'une vision du monde qui admettrait la polarité du réel et de l'imaginaire, l'alliance, mieux, la confluence des opposés (...). Quelque chose comme la « grande méthode » qu'appelait jadis Bertolt BRECHT de ses vœux, pour *étudier la compatibilité des contraires qui s'excluent*.

Cette compatibilité des contraires est obtenue dans le clair-obscur qui génère un lieu où se conjuguent, selon un certain dosage, lumière et obscurité, opacité et clarté (cf. la peinture de G. de La Tour).

Je retrouve cette version de la dissolution des frontières dans ce que Saül énonce au début de son *Théorie et politique : Louis Althusser*. Théorie et politique ne sont pas des entités isolées, elles se fécondent réciproquement, chacune agit dans l'autre et constitue la condition d'existence de l'autre : elles sont articulées. Pas d'inconscient idéologiquement neutre dès que l'on adopte la thèse de l'inconscient structuré comme un langage, pas d'idéologie qui ne soit surdéterminée par des motivations inconscientes.

2.3 - Autrement dit, les puissances de l'ombre sont le lieu d'une vérité pas toute, lieu non-clos, ouvert (y compris aux quatre vents) dont on supposera qu'il est peu accueillant pour le narcissisme, les moi-je, les petites différences. Lieu, enfin, d'un au-delà de ce qui sépare, de ce qui différencie.

La dissolution de la frontière permettrait d'aller contre l'esprit de corps c-à-d contre le confort de l'entre-soi, les chemins tracés, la ligne droite (cf. « les déboussolés de la ligne droite » de Borges), le sacro-saint cadre, la tyrannie de l'authenticité et du vécu, de l'émotionnel.

2.4 - Loin donc de provoquer une fusion des contraires entraînant une confusion des mots et donc des esprits, la dissolution se présente comme un mode de réorganisation des rapports entre les choses, une autre conjugaison du Même et de l'Autre, de l'identité et de l'altérité. Elle implique donc une pratique sociale de déconstruction et de re-construction.

3.1 – Dissolution de l'**autorité**

À la suite de son discours de politique générale prononcé le 3 juillet, le Premier ministre Fillon annonce des mesures constitutionnelles renforçant la présidentialisation du régime. « Fillon prône la dissolution de sa fonction » titre *Libé*. D'un côté, la dissolution d'une fonction, de l'autre le renforcement du Un.

Dans le dernier et bref chapitre du livre qu'il consacre à l'articulation du théorique et du politique chez Louis Althusser, Saül indique que « c'est dans la pratique sociale qu'il faut chercher à localiser les *effets objectifs* (c'est lui qui souligne) des recherches d'Althusser. C'est-à-dire, dans les analyses concrètes que ces recherches peuvent inspirer, dans les prises de position qu'elles peuvent consolider, dans les luttes auxquelles elles peuvent être intégrées ».

Le séminaire interne est une modalité de cette pratique sociale ; à nous de nous en saisir si nous avons pour ambition de faire de notre association autre chose qu'un lieu de gestion associative.

Jean Mirguet
19 juin 2007
